

<b>Zeitschrift:</b>	Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft
<b>Band:</b>	62 (2005)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Faut-il lire senem Arcadium dans la lettre 51 d'Avit de Vienne? Etude sur le lieu familial entre Avit de Vienne et Sidoine Apollinaire
<b>Autor:</b>	Hecquet-Noti, Nicole
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-47942">https://doi.org/10.5169/seals-47942</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Faut-il lire *senem Arcadium* dans la lettre 51 d’Avit de Vienne?**

## **Etude sur le lien familial entre Avit de Vienne et Sidoine Apollinaire**

*Par Nicole Hecquet-Noti, Genève*

La parution d’une très récente traduction anglaise des œuvres en prose d’Avit de Vienne, faite en suivant le texte de R. Peiper édité dans les *Monumenta Germaniae Historica*<sup>1</sup> vient de rendre accessible au lecteur contemporain les diverses lettres de l’évêque burgonde, dont le style extrêmement maniére si caractéristique de l’épistolographie tardive rend la lecture, dans le texte original, très difficile. Or, parmi la correspondance qui nous est parvenue, un ensemble de quatre lettres (*epist. 24, 36, 51 et 52*) est adressé à Apollinaris, *uir illustris*, qui est le fils de Sidoine Apollinaire<sup>2</sup>. Ces missives présentent un double intérêt, historique et prosopographique, d’une part, en faisant allusion aux événements politiques qui affectent le royaume wisigothique et en indiquant l’existence d’un lien de parenté, non précisé, entre Sidoine Apollinaire et Avit, et culturel et littéraire, d’autre part, en désignant Apollinaris, fils de Sidoine, comme un des premiers lecteurs des *Carmina* de son parent.

La lecture des notes de Shanzer/Wood<sup>3</sup>, en particulier celles qui sont relatives à la lettre 51, m’a amenée à réfléchir sur le lien exact de parenté entre Sidoine et Avit tel qu’on peut le déduire d’une lecture attentive de ce petit corpus. Toutefois, cette étude est subordonnée à deux préalables: établir, dans la mesure du possible, une datation de l’ensemble, puis, dans l’espace chronologique ainsi défini, déterminer qui est l’Arcadius dont il est question dans chacune des lettres étudiées.

1 D. Shanzer/I. Wood, *Avitus of Vienne, Letters and Selected Prose*, Translated Texts for Historians vol. 38 (Liverpool 2002), cité Shanzer/Wood par la suite. L’édition latine de référence est celle de R. Peiper, *Alcimi Aviti opera* (MGH AA 6.2) (Berlin 1883). Ces lettres ont également été publiées dans U. Chevalier, *Œuvres complètes de Saint Avit évêque de Vienne* (Lyon 1890). La collection a été brièvement étudiée dans Max Burckhardt, *Die Briefsammlung des Bischofs Avitus von Vienne* (Berlin 1938). Les lettres sont citées d’après le numéro qui leur a été attribué par Peiper, avec l’indication de la page et de la ligne de l’édition.

2 Voir *PLRE* II 114 Apollinaris 3 (J. R. Martindale, ed., *The Prosopography of the Later Roman Empire*. Volume 2 A. D. 395–527, Cambridge 1980) et Strohaker Nr. 22 (K. F. Strohaker, *Der senatorische Adel im spätantiken Gallien*, Darmstadt 1970).

3 Shanzer/Wood ont regroupé les quatre lettres 24, 36, 51 et 52 et la lettre 43 adressée à l’évêque auvergnat Eufrasius dans un chapitre intitulé «*The visigothic Kingdom*», 337–349.

### 1. Datation des lettres 24, 36, 51 et 52

Malgré l'allusion aux questions politiques de l'époque, il est malaisé de dater précisément cet ensemble, car, comme dans de nombreuses autres lettres d'Avit, en raison des tensions récurrentes entre les Wisigoths conduits par leur roi Alaric II et les Burgondes menés par Gondebaud, la parole ne peut s'exprimer librement<sup>4</sup>. Par ailleurs, les trois premières lettres d'Avit à Apollinaris étant des réponses à des missives – perdues pour nous – envoyées par Apollinaris, nombre d'informations demeurent obscures. L'étude raisonnée de leur contenu respectif permet toutefois d'affirmer qu'elles ont été écrites avant le milieu de l'année 507. En effet, dans *epist. 51*, Avit se félicite du retour en grâce d'Apollinaris auprès d'Alaric<sup>5</sup>. Or, nous savons que le roi est mort lors de la bataille qui l'opposa à Clovis à Vouillé au printemps 507<sup>6</sup>.

Pour ce qui est de la chronologie interne du groupe, il est difficile de savoir dans quel ordre ont été écrites ces lettres. Il est en tout cas établi que la lettre 52 suit immédiatement la lettre 51: en effet, Avit y revient sur le retour en grâce d'Apollinaris dont il s'était félicité dans la lettre 51<sup>7</sup>. Elles seraient donc postérieures à la lettre 36 dans laquelle il est question d'un certain Domnulus dont les allées et venues entre Lyon et Clermont pourraient en faire un intermédiaire dans les négociations menées entre les Burgondes et Alaric, avant la bataille de Vouillé<sup>8</sup>. Or à ce moment-là, Apollinaris semble être encore en disgrâce auprès du roi et de ce fait, il se trouve dans l'impossibilité d'écrire lui-même et confie cette tâche à son fils Arcadius<sup>9</sup>.

4 Sur le contexte historique, voir Shanzer/Wood 3–27. L'histoire politique du royaume burgonde, et ses relations avec ses voisins, a été récemment étudiée dans J. Favrod, *Histoire politique du royaume burgonde (443–534)* (Lausanne 1997).

5 *Epist. 51*, p. 79,33–34: «Vous avez donc écrit, dès votre retour, que, grâce au Christ, tout était sauf et que l'estime que vous portait votre seigneur, le roi Alaric, demeurait intacte et semblable à celle d'autrefois» (*Scripsistis igitur Christo praestante iam redux omnia tuta esses cirque uos dignationem domni regis Alarici illaesam et pristinam permanere*).

6 Sur la bataille de Vouillé, voir S. Lebecq, *Les origines franques (V<sup>e</sup>–IX<sup>e</sup> siècle)*, Nouvelle histoire de la France médiévale 1 (Paris 1990) 55–57.

7 *Epist. 52*, p. 81,8–11: «Dans la lettre que je vous avais respectueusement adressée à la suite de cette affaire (i.e. les événements ayant causé la disgrâce d'Apollinaris, évoqués dans la lettre précédente), j'ai exprimé l'allégresse ressentie à l'annonce de votre bonheur plus par des marques d'affection que par des paroles, et j'ai resserré, par cette joie mêlée de larmes, les liens qui nous unissent, nous et nos ancêtres communs.» (*in pagina famulatus, quam ... ex causa direxeram, et gaudium de uestra prosperitate conceptum plus affectionibus quam sermonibus exhalauit et necessitatem nostram patrumque communium mixta lacrimis exultatione perstrinxit*).

8 S'il n'y a aucune référence explicite à ce rôle dans ladite lettre, cette interprétation, fort séduisante, est donnée par Shanzer/Wood 338–340.

9 *Epist. 36*, p. 66,2–3; 19–21: «Notre cher Domnulus revenant ... pour me donner des nouvelles autres que celles que j'aurais voulues, alors que je suis bouleversé par les incertitudes touchant votre Pieuse Sollicitude. (...) Votre Douceur ne pouvant s'employer qu'à la seule signature des lettres, désormais dictées, au nom de Dieu, par Arcadius» (*reuertens Domnulus noster, coram*

S'il est impossible de tirer de ces trois lettres un indice chronologique objectif, le cas de la lettre 24 est différent. En effet, deux caractéristiques la distinguent. Tout d'abord, elle est très brève (8 lignes dans l'édition de Peiper contre 21 pour la lettre 36 et près de 60 pour la lettre 51). De plus, son style est très dissimilable de celui des trois autres: les formules de politesse sont réduites et Avit ne semble pas faire preuve de la préciosité presque obséquieuse qu'il se sent obligé d'utiliser lorsqu'il écrit au fils d'un écrivain dont il admire le style maniére. En effet, en vertu de cette filiation qu'il se plaît à rappeler, Avit érige souvent Apollinaris en une sorte d'*arbiter elegantiae* au jugement duquel il soumet son œuvre poétique<sup>10</sup>. Au contraire, la lettre 24 est brève et semble dictée dans l'urgence face à un événement grave que vient tout juste d'affronter avec succès Apollinaris.

De quel événement s'agit-il? Une fois encore, le fait n'est évoqué que par allusion, mais les mots mêmes nous permettent d'envisager deux possibilités. Avit parle d'une convocation, venant des souverains, à laquelle Apollinaris a dû obtempérer: «En effet, l'information nous est parvenue de différentes sources que vous avez été convoqué, de même que tous les autres, par ordre des maîtres que vous servez»<sup>11</sup>. Si l'importance de l'ordre est indiscutablement exprimée par le fait que plusieurs sources différentes ont fait parvenir la nouvelle aux oreilles d'Avit, en revanche, il est difficile de déterminer la nature de la convocation: judiciaire ou militaire, le verbe *euocare* s'employant dans les deux cas<sup>12</sup>? Le fait qu'Apollinaris ne soit pas seul en cause, mais que «tous les autres» (*pariter cunctos*) soient concernés ferait plutôt penser à un ordre de marche qu'adresse Alaric à l'ensemble des aristocrates auvergnats<sup>13</sup>. Or, d'après le témoignage de Grégoire de Tours<sup>14</sup>, de nombreux sénateurs auvergnats ont

*me de uestrae Piae Sollicitudinis ambiguitatibus aestuante aliter quam uolui relatus (...) Vestra Dulcedo ... litterarum in Dei nomine, Arcadio iam dictante, solis subscriptionibus occupanda).*

10 *Epist. 43*, p. 73,4–6 (adressée à Euphrasius, auquel Avit demande de transmettre à Apollinaris le manuscrit du *De spiritalis historiae gestis*): «Il eût été sacrilège, en raison de l'amitié qui nous lie, de ne pas le lui présenter d'abord, s'il n'eût pas été également insensé de provoquer aussi, en raison de mon audace, du dédain chez le fils de mon maître Sidoine, lequel, habitué aux délices de la faconde paternelle, pourrait éprouver de l'aversion pour les œuvres de mon temps.» (*cui impium fuerat non primum iure caritatis offerri, si non rursus fuisse absurdum me domni Sidonii filio inter facundiae paternae delicias meis temporibus nauseaturo mouere etiam de praesumptione fastidium*).

11 *Epist. 24*, p. 56,16–17: *nobis diuersis nuntiis dicebatur uos dominorum, quibus obseruatis, accitu cunctos pariter euocatos.*

12 Cf. *ThL* V,2,1055,69sq. [Köster-Mann 1937]: le verbe signifie «faire venir de manière impérative», l'ordre provenant d'une personne investie d'une autorité supérieure comme l'empereur, en particulier dans un contexte militaire («rassembler une armée»), mais aussi dans une convocation judiciaire (= *in ius uocare*).

13 C'est ce que pensent Burckhardt, *Die Briefsammlung* 33sq. et Shanzer/Wood 338 n. 1.

14 *Hist. Franc. 2,37: Maximus ibi tunc Arvernorum populus, qui cum Apollinare venerat, et primi qui erant ex senatoribus corruerunt.* Dans les chroniques qui mentionnent cette bataille, ce détail n'est pas relevé (cf. *Chronicum Caesaraugustanorum = chronica minora* II [MG AA 11] 223,507

trouvé la mort lors de la bataille de Vouillé. L'identification de ce grave événement avec la bataille de Vouillé expliquerait aussi que, dans la fin de cette brève missive, Avit se réjouit du retour heureux d'Apollinaris dans sa patrie.

La situation serait donc la suivante: ayant appris par des informateurs différents (la lettre 36 montre que des négociateurs, à l'exemple de Domnulus, circulent entre la Burgondie et le royaume wisigothique) qu'Alaric a engagé dans la bataille Apollinaris et les sénateurs auvergnats, Avit, très inquiet du danger mortel couru par son parent<sup>15</sup>, se réjouit, la bataille terminée, de le savoir de retour, sain et sauf, en Auvergne en compagnie d'autres membres de sa famille<sup>16</sup>. Si on accepte cette hypothèse, la lettre 24 aurait été écrite juste après la bataille de Vouillé, soit durant l'année 507, et serait donc la plus récente des quatre. Elle nous indiquerait alors que les communications entre la Burgondie et l'ancien royaume wisigothique n'ont que fort peu, voire pas du tout, été empêchées par la défaite d'Alaric<sup>17</sup>.

## 2. *L'expression <senem Arcadium> dans la lettre 51*

Outre Apollinaris, le destinataire des quatre lettres, et son père Sidoine, il est encore une autre personne dont parle Avit, même si son nom n'apparaît de manière indiscutable qu'à deux reprises, à la fin des lettres 36 (P. 66,21) et 51 (P. 81,3): Arcadius, le fils d'Apollinaris.

S'il n'y a aucune hésitation quant à l'identité de l'Arcadius de la lettre 36, en revanche, il n'en va pas de même pour celui de la lettre 51. La difficulté vient du fait qu'en suivant le texte établi par Peiper, qui est l'édition de référence, on y lit l'expression *senem Arcadium*, ce qui, au premier abord, exclut de voir dans cet Arcadius le fils d'Apollinaris. C'est pour cette raison que les historiens anglo-saxons qui se sont penchés sur la correspondance d'Avit proposent diverses identifications: en s'appuyant sur l'usage, courant à cette période dans l'aristocratie gallo-romaine, de donner à son fils le nom d'un de ses ancêtres paternels ou

ou Isidore, *De origine Gothorum = chronica minora* II [MG AA 11] 281,36). Grégoire, qui est né à Clermont l'a peut-être trouvé dans une chronique – aujourd'hui perdue – de la ville ou alors dans l'œuvre d'Avit qui est une de ses sources (voir W. Goffart, *The narrators of barbarian history (A. D. 550–800): Jordanes, Gregory of Tours, Bede and Paul the Deacon*, Princeton 1988, 112–234): si c'est dans les lettres d'Avit qu'il l'a lu, il s'agit soit d'une lettre perdue pour nous, soit de cette lettre 24 dont il interprète le contexte comme je le fais.

- 15 *Epist.* 24, p. 56,15–16: «Assurément, ayant reçu la nouvelle de votre départ, je me suis trouvé plongé dans une peur et une inquiétude très profondes» (*Reuera nuntio uestri discessus accepto in summo metu et trepidatione peperdimus*).
- 16 *Epist.* 24, p. 56,19–20: «Mais, grâce soit rendue à Dieu puisque, par un heureux retour, il vous a rappelés, vous et les vôtres, dans votre patrie» (*Sed Deo gratias, quia prospero reditu in laetitiam uestros uosque reuocauit in patriam*): le verbe *reuocare* étant à dessein utilisé en opposition à *euocare*.
- 17 Voir la remarque faite par Shanzer/Wood 337.

maternels<sup>18</sup>, Ralph Mathisen<sup>19</sup> voit dans cet Arcadius le beau-père, jusqu'ici anonyme, d'Apollinaris. Pour leur part, D. Shanzer et I. Wood, dans leur récente traduction des lettres d'Avit, expliquent qu'il s'agit selon toute vraisemblance de Sidoine, en avouant toutefois qu'aucun argument dirimant ne leur permet d'être totalement affirmatifs<sup>20</sup>. Si les éditeurs modernes ne sont pas sûrs de l'identité de l'Arcadius de la lettre 51, en revanche, pour les éditeurs anciens Peiper et Chevalier, la question ne semble pas s'être posée<sup>21</sup>.

Dans la lettre 51, après une entrée en matière fort conventionnelle et maniérée dans laquelle il s'inquiète d'être resté sans nouvelles de son parent, Avit en vient au sujet qui l'intéresse vraiment: connaître le jugement d'Apollinaris sur les *carmina* qu'il lui a récemment fait parvenir. Pour ce faire, notre évêque n'oublie pas de flatter, dans le style précieux et obséquieux qui le caractérise, le goût littéraire qu'Apollinaris a hérité de son père Sidoine<sup>22</sup>. C'est d'ailleurs en rappelant l'œuvre de Sidoine qu'il conclut sa lettre par la phrase suivante, selon l'édition de Peiper:

*Quia sicut non minus ad meam quam uestram gloriam peruenit communis Sollii opus illustre, ita uobis fauente Christo militari actu magis magisque florentibus si in me nisus tenuis aliquid dignum lectione confecerit, etiam senem quandocumque Arcadium non pudebit<sup>23</sup>.*

Dans cette phrase conclusive, Avit prend Sidoine comme référence commune (*communis Sollii opus illustre*) pour Apollinaris et lui-même en distinguant les deux aspects qui ont permis à Sidoine d'être un homme remarqué de son époque: son engagement politique, qu'il retrouve dans l'engagement d'Apollinaris pour le service de sa patrie (*uobis militari actu magis magisque florentibus*), et son œuvre littéraire, dont lui-même espère être digne grâce au *De spiritalis historiae gestis* (*si in me nisus tenuis aliquid dignum lectione confecerit*). Il termine sa lettre en souhaitant que son œuvre littéraire n'indispose nullement *etiam senem Arcadium*.

18 Sur cette coutume, voir l'étude de M. Heinzelmann, *Bischofsherrschaft in Gallien: zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. bis zum 7. Jahrhundert: soziale prosopographische und bildungsgeschichtliche Aspekte* (Munich 1976) 13–22.

19 R. W. Mathisen, «Epistolography, literary circles and family ties in late Roman Gaul», *TaphA* 111 (1981) 95–109.

20 Shanzer/Wood 346–348.

21 Voir *index nominum et rerum* dans Peiper 309, s.v. *Arcadium Apollinaris f.* et *index alphabeticus personarum, locorum, rerum, uerborum* dans Chevalier 347, s.v. *Arcadius* [filius Apollinaris].

22 *Epist. 51*, p. 80,22–24: «(Je prends Dieu à témoin): je me suis autant réjoui de ton avis que si, ayant confessé à l'oreille de mon maître, ton père, mes exercices littéraires, j'étais gratifié, par son jugement, de quelque gloire.» (*imprecor testem Deum*) *tantum me tuo iudicio delectatum, uelut si auribus domni mei patris tui meditata confessus, cuiuscumque laudis momentis eo censore donarer.*)

23 J'ai reproduit le texte donné dans Peiper 80,35–81,3.

La principale difficulté relative à la compréhension de la phrase vient de l'expression *senem Arcadium*: qui est Arcadius et pourquoi est-il désigné par le nom *senem*? Ce qualificatif semble incongru, car, si l'édit Arcadius est bien le fils d'Apollinaris, il est donc un jeune adolescent dans les années 500<sup>24</sup>?

En fait, *senem* est une conjecture proposée par Peiper (dont l'édition sert de référence) à la place de la leçon *sine me* des manuscrits, leçon qu'ont gardée les éditeurs Sirmond et Chevalier<sup>25</sup>. Par cette conjecture, Peiper, qui identifie bien Arcadius comme étant le fils d'Apollinaris<sup>26</sup>, a sans doute voulu insister sur la renommée durable qu'aimerait obtenir Avit par son œuvre poétique. Toutefois la leçon des manuscrits *sine me* semble pouvoir être gardée, car elle s'inscrit en parfaite opposition au *in me* présent dans la protase. Cette antithèse prend une valeur quasi-temporelle, *in me* se comprenant alors comme équivalent d'une expression du type «de mon vivant» tandis que *sine me* signifie en quelque sorte «après ma mort». En gardant la leçon des manuscrits, je propose la traduction suivante:

«En effet, de même que l'illustre œuvre de Sollius, notre parent commun, n'a pas moins contribué à ma gloire qu'à la tienne, de même, alors que tu es de plus en plus reconnu dans tes actions militaires grâce à la faveur du Christ, si, de mon vivant, un faible effort a mené à bien quelque ouvrage qui soit digne d'être lu publiquement, même après moi, dans l'avenir, cette œuvre ne fera pas honte à Arcadius.»

C'est donc par la mention du fils d'Apollinaris qu'il considère de fait comme son descendant qu'Avit conclut sa lettre. Il est d'ailleurs frappant de constater que, dans les trois lettres d'importance qu'Avit adresse à Apollinaris, il est fait mention d'Arcadius, nommément dans les lettres 36 et 51 et, dans la lettre 52, par une périphrase précieuse, sur laquelle je reviendrai dans la troisième partie de cet article.

Le début de la phrase et sa référence à Sidoine ont incité D. Shanzer et I. Wood à penser que *senem Arcadium*, la conjecture de Peiper dont ils suivent

24 Établir une biographie exacte d'Arcadius se révèle impossible au vu du peu de certitudes chronologiques. D'après Stroheker (cité n. 2) Nr 29, la seule date connue le concernant serait 531, année où il s'est réfugié à la cour de Childebert (cf. Greg. *Tur. Hist. Franc.* 3.9.12.18); or, cette date n'est pas certaine, puisque le même événement est daté de 525/527 dans *PLRE* II 131–132, s.v. Arcadius 7. On peut supposer qu'il est né dans les années 490, ce qui veut dire qu'il avait moins de 17 ans lors des échanges épistolaires entre Avit et Apollinaris; cet âge semble plausible d'après la lettre 36 où il officie comme secrétaire de son père (p. 66,21–22).

25 La tradition manuscrite des lettres d'Avit (totalement indépendante de celle de ses poèmes) n'est pas facile à étudier, en particulier du fait qu'elle est très lacunaire et que les premiers témoins sont relativement tardifs (voir les introductions de Chevalier xxxviijsq. et Peiper Vsq.): Peiper fonde son édition sur deux manuscrits principaux *L* (*Lugdunensis* 111 du XI/XII siècle qui a servi de base à l'édition partielle (quatre lettres) de Jean Ferrand en 1661) et *S* (manuscrit aujourd'hui disparu qu'a utilisé Sirmond dans son édition complète des œuvres d'Avit de 1643, laquelle a servi de référence aux éditions ultérieures, dont celle de Galland en 1774, reprise dans la *Patrologia Latina* de Migne en 1847).

26 Voir *supra* note 21.

le texte, s'appliquait à Sidoine, désigné ainsi par une expression précieuse imitant une source antérieure qu'ils cherchent à identifier<sup>27</sup>. De ce fait, ils proposent la traduction suivante:

«Because just as the outstanding work of our common Sidonius has redounded no less to my credit than to yours, so too, now that you are flourishing more and more in military matters through the favour of Christ, if my feeble effort will have achieved something worthwhile to read, it will not disgrace even the old man of Arcadia himself<sup>28</sup>.»

La consultation du CD-ROM de la *Bibliotheca Teubneriana* montre que l'expression *senex Arcadius* ne se trouve que dans un passage des *Cynegetica* de Grattius (poète contemporain d'Ovide) pour désigner Dercylon, qui semble être le *primus auctor* qui, avec l'aide de Diane, a institué la chasse dans les forêts arcadiennes<sup>29</sup>: *Arcadium stat fama senem, quem Maenalus auctor / et Lacedaemoniae primum uidistis Amyclae / per non adsuetas metantem retia ualles, / Dercylon* (v. 100–103a). Le lien entre ce passage et le personnage de Sidoine semblant difficile à établir, Shanzer et Wood proposent d'identifier le mystérieux Dercylon avec le virgilien Aristée<sup>30</sup>, désigné par l'expression *Arcadii magistri* dans *Georg.* 4,283. Ainsi, selon le procédé usuel de l'*imitatio ueterum*, Avit se permettrait un jeu intertextuel entre le passage de Virgile et sa lettre pour rappeler que Sidoine s'est distingué par une œuvre lyrique digne de la poésie «arcadienne» d'un Virgile.

Cette séduisante interprétation se heurte à deux problèmes: tout d'abord, comme l'ont souligné Shanzer et Wood, «we may still be missing the *precise* source-text» qui assurerait cette interprétation; ensuite, les raisons pour lesquelles Avit ferait référence uniquement à l'œuvre lyrique de Sidoine, dont l'auteur lui-même nous dit qu'il s'agit d'un jeu littéraire devenu incompatible avec sa fonction épiscopale<sup>31</sup>, sont difficiles à établir. Il semble en effet pour le moins paradoxal que l'évêque Avit, écrivant une épopée biblique «La geste de l'histoire spirituelle», compare la *grauitas* de sa poésie hexamétrique sur le Salut avec les *nugae* de la période mondaine de son illustre parent, dont il n'oublie pas de rappeler par ailleurs le comportement exemplaire en tant qu'évêque de Clermont<sup>32</sup>.

27 Dans leur *Appendix* 346–348.

28 Shanzer/Wood 346. Mathisen, *art. cit.* 99 propose comme traduction: «Because just as the illustrious work of our common Sollius redounds no less to my than to your glory, thus, as you flourish more and more in secular action with the favor of Christ, if a trifling effort in me produces something worthy of being read, it will not at any time shame even **old Arcadius** (identifié comme étant le beau-père d'Apollinaris: voir discussion *infra*)».

29 Voir C. Formicola, *Il Cynegeticone di Grattio* (Bologne 1988) 137–139.

30 C'est l'identification qu'avait déjà proposée Formicola 139.

31 Cf. Sidon. *Epist.* 9,16.

32 *Epist.* 51, p. 80,12–14: «C'est pourquoi, si vous avez appris de votre père qu'un homme engagé dans les affaires du siècle est moins en danger au milieu des armes qu'au milieu des flatteries, je

Ces deux réserves incitent à chercher une autre identification pour la conjecture *senex Arcadius*. De fait, si on respecte l'idée future exprimée dans la fin de la phrase par le verbe *pudebit* ainsi que par la présence de l'adverbe *quandocumque* – que Shanzer et Wood n'ont pas traduit, et ont même omis, sans explication, lorsqu'ils reprennent le texte de Peiper – une autre interprétation s'impose. Nous sommes dans une phrase comparative (*sicut ... ita*) qui envisage une période passée (utilisation du parfait *peruenit*) et une période future (*pudebit*). En s'adressant à Apollinaris, Avit continue cette opposition en nommant la génération précédente qui a illustré la famille, son père (*Sollii opus*) et la génération future, son fils (*Arcadium*) qui en est le seul descendant<sup>33</sup>. C'est pourquoi, si l'on veut garder la conjecture de Peiper, je propose la traduction suivante:

«En effet, de même que l'illustre œuvre de Sollius<sup>34</sup>, notre parent commun, n'a pas moins contribué à ma gloire qu'à la tienne, de même, alors que tu es de plus en plus reconnu dans tes actions militaires, grâce à la faveur du Christ, si le faible effort que j'ai déployé a mené à bien quelque ouvrage qui soit digne d'être lu publiquement<sup>35</sup>, cette œuvre ne fera pas honte un jour à Arcadius, même âgé.»

Dans le début de la phrase, en utilisant le parfait *peruenit*, Avit rappelle que la gloire passée de Sidoine a rejailli sur ses descendants, que ce soit sur le plan politique grâce à Apollinaris ou sur le plan littéraire grâce à sa propre œuvre poétique (qui est le principal sujet de la lettre). Ensuite, il en arrive au moment actuel par l'utilisation d'un participe présent dans l'ablatif absolu où il souligne que l'engagement d'Apollinaris continue celui de son père. Il termine par une proposition circonstancielle conditionnelle au futur, en espérant lui aussi être le digne successeur de Sidoine. Pour cela, il souhaite que son œuvre littéraire passe à la postérité qui est nommément représentée par Arcadius, le jeune fils d'Apollinaris. Ainsi, en une seule phrase conclusive, Avit englobe les trois générations composant la respectable famille des *Apollinares*: la génération précédente (utilisation d'un verbe au parfait) représentée par Sidoine (nommé de manière familière *Sollius*), la génération présente (verbe au présent) représentée par son interlocuteur Apollinaris, et la génération suivante (verbe au futur) représentée par Arcadius.

prends pour moi l'exemple de mon cher Sidoine – que je n'ose appeler père – pour comprendre combien un clerc peut endurer de souffrances» (*Quoniam, si uos a patre uestro hoc didicistis uirum saeculo militantem minus inter arma quam inter obloquia periclitari, exemplum a Sidonio meo, quem patrem uocare non audeo, quantum clericus perpeti possit, adsumo*).

33 Sur la généalogie des *Apollinares* et leurs liens avec d'autres illustres familles aristocratiques gallo-romaines, voir Stroheker (cité n. 2) 236–237 «Stammbäume der Ruricii, der Aviti und der Apollinares» et *PLRE* II 1317, Stemma 14.

34 Le nom complet de Sidoine est Gaius Sollius Apollinaris Sidonius (voir Stroheker [cité n. 2] Nr 358 et *PLRE* II 115–118, *s.v.* *Apollinaris* 6).

35 Je donne à *lectio* le sens de «lecture publique», en le considérant comme synonyme de *recitatio* (voir *ThL* VII,2,1084,42sq. [Beikircher 1973]).

### 3. Le lien familial entre Sidoine Apollinaire et Avit de Vienne

Comme je l'ai dit plus haut, la lettre 52 est envoyée à Apollinaris immédiatement après la 51, pour lui dire que leurs courriers se sont croisés. Avit se félicite de savoir son parent réhabilité auprès du roi Alaric en lui rappelant combien il était affecté par cette disgrâce qui a touché *sa famille*. Il est remarquable que, dans chacune de ses lettres, Avit insiste sur le lien familial qui le rapproche d'Apollinaris: dans la lettre 36, il utilise les expressions *dulcissimi pignoris nostri* (pour désigner Arcadius) et *familiam meam*<sup>36</sup>. Nous venons de voir qu'il se sent touché par la disgrâce qui touche Apollinaris<sup>37</sup> (lettre 51 et 52) en insistant sur leur lien de parenté, qu'il ne précise pourtant nullement, se contentant d'évoquer le *parentum communium sortem* (*Epist. 51, P. 80,8*) qui touche *familia nostra* (*Epist. 51, P. 80,11*). Il précise encore qu'il n'ose appeler Sidoine *pater* même si sa gloire rejoaillit de manière commune sur Apollinaris, son fils biologique, et sur lui (*ad meam quam uestram gloriam peruenit communis Sollii opus illustre*)<sup>38</sup>. Il revient encore sur ce lien dans la lettre 52:

...et gaudium de uestra prosperitate conceptum plus affectionibus quam sermonibus exhalauit et necessitatem nostram patrumque communium mixta lacrimis exultatione perstrinxi. De cetero autem tribuat diuina miseratio, quae spem reparandae prosapiae in personae uestrae honore constituit et secuturae posteritati nostrae te unigenitore etiam nos patres esse concessit, ut ... primus uictoriae uestrae gradus sit integritatem in conscientia reponere. (p. 81,9–15)

«j'ai exprimé l'allégresse ressentie à l'annonce de votre bonheur plus par des marques d'affection que par des paroles, et j'ai resserré<sup>39</sup>, par cette joie mêlée de larmes,

36 *Epist. 36*, p. 66,13–16: «Et Dieu m'en est témoin: c'est entouré d'une si grande lumière que notre très cher ami, dont je viens de parler, a jailli dans la demeure assombrie de notre retraite enténébrée: après m'avoir annoncé le retour de notre très cher enfant – dont je n'avais pas connaissance auparavant –, il m'a confirmé que le messager que j'avais envoyé avait trouvé ma famille réunie par la grâce du Christ.» (*Nam ecce mihi Deus testis est, quanto lumine praefatus carissimus noster in ipsa contenebrati recessus nocturnali habitatione respersit, cum dulcissimi pignoris nostri reditu* (reditus est une faute orthographique de Peiper: voir ses *corrigena* p. 374), *ante quem nescieram, nuntiato resolidatam Christo propitio familiam meam ab eo, quem misissem inuentam esse firmauit.*)

37 *Epist. 51*, p. 80,4–5: «ayant reçu la nouvelle de votre ou plutôt de notre sécurité» (*nuntio uestrae immo nostrae securitatis accepto*).

38 On trouve une expression similaire dans une lettre que Ruricius de Limoges (né vers 440 et évêque de Limoges en 485) adresse à Apollinaris: *Sollium enim nostrum dominum patremque communem* (*epist. 2,26,3*): voir R. Mathisen, *Ruricius of Limoges and Friends: A Collection of Letters from Visigothic Gaul* (Liverpool 1999) 183sq. Or Ruricius et Sidoine sont de proches parents puisqu'une des filles de Ruricius a épousé Agricola, le frère de Prianilla, femme de Sidoine: voir Stroheker (cité n. 2) Nr 327 et p. 236–237 et *PLRE II* 1319, *stemma* 16.

39 Je comprends *perstrinxi* comme le font Shanzer/Wood 348 («I clutched to my bosom») en opposition à *exhalauit* et non comme signifiant «indiquer sommairement» selon le sens proposé par H. Goelzer, *Le latin de Saint Avit* (Paris 1909) 538. *ThLL X,1,1758,25sq.* [Breimeier 1998] atteste ce sens synonyme de *uincire*. D'ailleurs ce même verbe est utilisé dans la lettre précédente (p. 80,17) dans l'expression *sermo perstrictus*, qui signifie bien «discours enchaîné» (c'est-à-dire

les liens qui nous unissent, nous et nos ancêtres communs. Pour le reste, que la miséricorde divine, qui a placé l'espoir de renouveler notre race dans l'honneur de votre personne, et qui m'a accordé, bien que tu en sois l'unique géniteur, que je sois aussi un père pour notre descendance commune, fasse en sorte que ... la première marche de votre victoire soit de réhabiliter votre personne dans l'opinion de tous.»

L'expression précieuse *secutura posteritas nostra*, qui reprend le mot rare et archaïque *prosapia*<sup>40</sup>, désigne clairement Arcadius, l'unique descendant de cette grande famille. Comme dans la lettre précédente, et selon l'usage habituel du latin tardif, s'adressant à Apollinaris, Avit mêle indistinctement «tu» et «vous»<sup>41</sup>.

Toutes ces indications prouvent qu'il existe indéniablement un lien de parenté entre Avit et Apollinaris. Est-il possible de préciser la nature de ce lien?

Avit utilise le nom *pater* à deux reprises: dans la lettre 51, pour désigner Sidoine, qu'il n'ose pas appeler par ce nom, et dans la lettre 52, pour exprimer le lien existant entre Arcadius et lui, tout en précisant qu'il n'en est pas le père biologique (*te unigenitore* dit-il à Apollinaris). Quel sens faut-il donner à ces occurrences? En analysant les acceptations que donne le *Thesaurus linguae Latinae*<sup>42</sup>, on constate que *pater* peut être utilisé, au pluriel principalement, pour désigner de manière respectueuse les ancêtres fondateurs d'illustres familles, notamment chez les poètes épiques. Si cet emploi pourrait expliquer sa présence dans la lettre 51 pour désigner Sidoine, qu'Avit nomme avec un grand respect et une grande vénération parce qu'il est pour lui en quelque sorte un «père spirituel et littéraire», en revanche il ne peut expliquer son occurrence dans la lettre 52.

Il semble en effet exister un lien affectif particulier entre Avit et Arcadius comme le montre le souci qu'a l'évêque de s'enquérir du jeune homme dans les trois lettres adressées à Apollinaris, en particulier dans la lettre 36 où il se félicite du «retour de notre très cher enfant» (*dulcissimi pignoris*<sup>43</sup> *nostri reditu*). On peut raisonnablement supposer qu'Avit, qui n'a pas d'enfants<sup>44</sup>, se présente ici comme une sorte de *pater spiritalis* d'Arcadius. L'expression *pater spiritalis* se trouvant dans l'*Homélie 6* où elle désigne l'évêque Mamert qui a baptisé Avit<sup>45</sup>, il est possible de supposer qu'Avit a porté Arcadius sur les fonts baptismaux et qu'il est en quelque sorte son parrain, comme le proposent Shanzer et

dont la parole ne peut être librement exprimée) malgré ce qui est dit dans *ThL X*, 1,1757,55 (où il est pris dans le sens de «effleurer»).

40 Voir Forcellini, *Lexicon totius Latinitatis*, s.v.

41 C'était déjà le cas dans la lettre précédente: *coram sinceritate uestra imprecor Deum testem tantum me tuo iudicio delectatum* (p. 80,22–23); voir traduction note 22.

42 Voir *ThL X*, 1,674,22sq. [v. Kamptz 1990].

43 *Pignus* est un nom poétique marquant un lien affectif très fort: voir Forcellini, *Lexicon*, s.v.: au pluriel il désigne les fils ou les neveux unis par les liens de l'amour familial ou de la foi.

44 Voir l'analyse biographique dans Burckhardt, *Die Briefsammlung* 27sq.

45 *Hom.* 6, p. 110,20: *Praedecessor namque meus et spiritalis mihi a baptismo pater Mamertus sacerdos.*

Wood<sup>46</sup>. Cette hypothèse, si séduisante soit-elle pour expliquer l'affection qu'éprouve Avit pour le jeune homme – ce qui est un argument de plus pour justifier le fait que ce dernier soit mentionné à la fin de la lettre 51 –, n'assure aucunement qu'il y ait un lien biologique entre Avit et la famille d'Apollinaris.

En se fondant sur les passages que nous venons d'étudier et surtout en analysant les indications biographiques que nous livre Avit à la fin de son sixième poème, *De uirginitate*<sup>47</sup>:

«Je ne vais pas te rappeler maintenant nos grands-parents et nos aïeux, dont une illustre vie a fait des prêtres méritants: regarde notre père qui a été élevé à l'épiscopat par les sacrements. Et puisque **ton père et ton oncle maternel**, partout respectés, ont daigné, après les charges publiques, prendre en charge le peuple de Dieu, reçois-les comme les humbles frères que l'Église a unis à la communauté de leurs pères, en les liant par une charge semblable.»<sup>48</sup>

Mathisen<sup>49</sup> propose judicieusement d'identifier l'*auunculus*<sup>50</sup> avec Sidoine, qui a exercé de hautes fonctions politiques en Auvergne avant d'être nommé évêque de Clermont, tout comme Hésychius, le père d'Avit et de Fuscine, membre de l'aristocratie sénatoriale de Lyonnaise, devint évêque de Vienne vers 475<sup>51</sup>.

Plusieurs arguments viennent d'ailleurs corroborer cette hypothèse. Comme nous savons que Sidoine avait une ou plusieurs sœurs<sup>52</sup> dont nous ne connaissons pas les noms, il est possible de supposer qu'Audentia, la mère d'Avit, est l'une d'elles. Par ailleurs, l'onomastique des familles de Sidoine et d'Avit montre un lien évident: l'étude de ses *tria nomina*, *Alcimus Ecdicius Avitus* – qu'Avit nous donne lui-même dans la salutation du prologue au *De spiritalis historiae gestis* (P. 201,1–2) – est à cet égard très instructive<sup>53</sup>. D'après Gré-

46 Shanzer/Wood 348 n. 8. Ce sens est bien attesté dans *ThLL* X,1,684,38sq. [v. Kamptz 1990] : voir aussi A. A. R. Bastiaensen, *Observations sur le vocabulaire liturgique dans l'Itinéraire d'Égérie* (Nimègues 1962) 17sq.

47 Appelé aussi *De consolatoria castitatis laude* et édité dans Peiper 275–294, ce poème est adressé à sa sœur Fuscina.

48 V. 655–661: *Non et auos tibimet iam nunc proauosque retexam / uita sacerdotes quos reddidit inclita dignos: / pontificem sacris adsumptum respice patrem. / Cumque tibi genitor uel auunculus undique magni / post fasces placeant populorum sumere fascem, / suscipe, quos humiles patrum ad consortia fratres / officio simili nectens ecclesia iunxit.* Heinzelmann (*Bischofsherrschaft in Gallien* 103 n. 20) explique que *fasces* employé absolument au pluriel désigne les charges politiques et que *populorum fascem* désigne la charge épiscopale.

49 Mathisen, *art. cit.* (n. 19) 99–101.

50 La définition de *auunculus* donnée dans *ThLL* II,1607,50sq. [Ihm 1904] est *matris frater*.

51 Voir Burckhardt, *Die Briefsammlung* 27sq.; Stroheker (cité n. 2) Nr 190 et *PLRE* II 554–555, s.v. Hésychius 11. Au début de la *Vita Avitii* on lit: *Hic Isicius uir primum fuit senatoriae dignitatis* (Peiper 177,10). Heinzelmann, *Bischofsherrschaft in Gallien* 222 n. 228 identifie même, en suivant Hydace 177 (*Chronica minora* II [MG AA 11] 29), Hésychius avec un *comes* envoyé par l'empereur Avitus en 456 à la cour de Théodoric.

52 Voir *PLRE* II 1317.1320, *stemmata* 14 et 18.

53 Voir les remarques détaillées dans Burckhardt, *Die Briefsammlung* 27sq., dans Stroheker (cité n. 2) 100–101 et plus récemment dans Heinzelmann, *Bischofsherrschaft in Gallien* 220sq.

goire de Tours, une fille de Sidoine (donc une sœur d'Apollinaris), porte le nom d'Alcima<sup>54</sup> et, si l'on en croit l'arbre généalogique donné par Mathisen<sup>55</sup>, il existe aussi un Alcimus dans la famille des *Apollinares*. Ecdicius est le nom d'un fils de l'empereur Avitus (donc un frère de Papianilla, femme de Sidoine)<sup>56</sup>. S'il n'y a pas lieu de rappeler qu'Eparchius Avitus, sénateur auvergnat, empereur en 455–456<sup>57</sup>, est le beau-père de Sidoine, on sait moins qu'un cousin germain de ce dernier porte ce même nom (leurs mères respectives étant vraisemblablement sœurs)<sup>58</sup>. En bref, les trois noms portés par Avit se retrouvent tous dans la famille de Sidoine, que ce soit du côté des *Apollinares* ou des *Aviti*<sup>59</sup>. Ajoutons encore qu'Apollinaris, nom du grand-père de Sidoine<sup>60</sup> est aussi celui du frère d'Avit, le futur évêque de Valence auquel il dédicace son *De spiritualis historiae gestis*<sup>61</sup>.

Ainsi, le lien de parenté donné par Avit lui-même dans son sixième poème se trouve conforté par l'étude onomastique de ses *tria nomina*. Le fait que Sidoine soit l'oncle maternel d'Avit explique que ce dernier se sente uni à Apollinaris lorsqu'il évoque la gloire de Sidoine rejaillissant sur sa descendance. C'est pourquoi, lorsqu'il écrit, dans la lettre 51 (en suivant le texte de Peiper):

*Quoniam, si uos a patre uestro hoc didicistis uirum saeculo militantem minus inter arma quam inter obloquia periclitari, exemplum a Sidonio meo, quem patrem uocare non audeo, quantum clericus perpeti possit, adsumo.*<sup>62</sup>

Le nom *pater* désigne bien dans les deux cas le même Sidoine Apollinaire, le père biologique d'Apollinaris et, en tant qu'oncle maternel et évêque-écrivain, le «père spirituel» d'Avit. De ce fait, il n'y aucune nécessité de choisir le texte de Sirmond *Arcadio* à la place de *hoc* (donné dans le manuscrit *L* et dans les éditions de Peiper et Chevalier) entre *patre uestro* et *didicistis*, comme le propose Mathisen<sup>63</sup>. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'affirme ce dernier, pour qui le choix de *hoc* par Peiper est «a clear and unexplained violation of the principle of *lectio difficilior*», je serais plus prudente.

54 Strohaker (cité n. 2) Nr 13 et *PLRE* II 54, s.v. Alcima: Alcima semble ne pas avoir fondé de famille car elle se trouve souvent aux côtés de Placidina, la femme d'Apollinaris, en particulier lorsque la famille a été exilée en 527 (Greg. Tur. *Hist. Franc.* 3, 2.12).

55 Mathisen, *art. cit.* (n. 19) 109.

56 Strohaker (cité n. 2) Nr 110 et *PLRE* II 383–384, s.v. Ecdicius 3: Sidoine lui adresse son poème 20 et une lettre (3,3); il possède des propriétés en Burgondie d'après Greg. Tur. *Hist. Franc.* 2,24.

57 Strohaker (cité n. 2) Nr 58 et *PLRE* II 196–198, s.v. Eparchius Avitus 5.

58 Strohaker (cité n. 2) Nr 59 et *PLRE* II 194–195, s.v. Avitus 1: on l'appelle communément Avitus de Cottion (nom de son domaine); Sidoine lui adresse la lettre 3,1.

59 Si Avitus de Cottion est bien le cousin de Sidoine, il en résulte que la mère de Sidoine est elle aussi, comme sa femme Papianilla, une *Avita*, ce qui explique qu'Avit, neveu de Sidoine, porte des noms qui se trouvent dans la famille des *Aviti*: voir Mathisen, *art. cit.* (n. 19) 100 n. 22.

60 Strohaker (cité n. 2) Nr 20 et *PLRE* II 113, s.v. Apollinaris 1.

61 Strohaker (cité n. 2) Nr 23 et *PLRE* II 115, s.v. Apollinaris 5.

62 *Epist.* 51, p. 80,12–14: voir traduction note 32.

63 P. 98–99.

En effet, même si, de manière générale, Sirmond déplore avoir utilisé un manuscrit fortement corrompu qu'il a corrigé à plusieurs reprises<sup>64</sup>, pour notre passage toutefois, il semble bien qu'*Archadio* soit la leçon qu'il a lue dans le manuscrit (perdu pour nous), puisque, tout en signalant entre crochets la leçon de *L*, il fait cette glose: *Arcadius uero, quem Apollinari patrem afingit (Avitus), quis fuerit, quaerendum est*<sup>65</sup>. Mais cette leçon peut tout à fait être une glose, induite par la présence de ce même nom à la fin de la lettre, d'un copiste qui n'a pas compris le passage ni la fin de la lettre. En outre, l'argument qui pousse Mathisen à garder ce nom est justement lié à la mauvaise interprétation du *senem Arcadium*, principalement due à la présence de *senem*, qui, nous l'avons vu, n'est qu'une conjecture de Peiper, et ne se lit ni dans les manuscrits ni dans l'édition de Sirmond.

Or, en comprenant *pater* comme synonyme de *socer*<sup>66</sup>, Mathisen aimerait voir dans cet *Arcadius* le beau-père d'Apollinaris, notamment afin de garder une analogie entre *Arcadius* /Apollinaris et Sidoine /Avit: *Arcadius* et Sidoine ne seraient pas les pères biologiques mais les modèles que suivraient les deux «fils», *Arcadius* étant, pour Apollinaris, un modèle sur le plan politique et Sidoine, pour Avit, sur le plan religieux. Mais, il semble beaucoup plus logique, au vu du contenu général de la lettre, de considérer que Sidoine, père biologique d'Apollinaris et oncle maternel d'Avit, est un exemple pour les deux, comme le précise encore la dernière phrase analysée au début du présent article. Nous savons en effet que Sidoine a rencontré de grandes difficultés dans sa vie politique comme dans sa vie épiscopale. Or, c'est à ces deux parties de sa vie que fait allusion la phrase d'Avit.

En effet, l'expression *inter obloquia periclitari* se rapporte à toutes les épreuves politiques qu'a affrontées Sidoine: depuis 455, et l'arrivée sur le trône d'Avit, il a occupé de très hautes fonctions, entrecoupées de disgrâces dues aux changement de pouvoir et à l'installation du royaume wisigothique. Parmi toutes ces vicissitudes, on peut citer des épreuves militaires, puisqu'il a pris part à la bataille de Placentia en octobre 456 où l'empereur Avit fut défait par Majorien. Obtenant la grâce du vainqueur, dont il prononça le panégyrique en 458, il subit une nouvelle désillusion en 461, lorsque Majorien fut assassiné. De 461 à 467, il se retire sur le domaine d'Avitiacum que sa femme a reçu en héritage, où

64 Voir le descriptif de l'édition de Sirmond dans la préface de Chevalier lxxij–lxxv. Dans son adresse au lecteur, Sirmond dit en particulier: *Fecit Epistolarum utilitas et elegantia, ut taedium, quod in uitiosi codicis emendatione deuorandum fuit, alacrius perferremus* («l'utilité et l'élégance des Lettres a fait que nous avons enduré la fatigue qui doit être engloutie dans la correction d'un manuscrit fautif»). Quant à l'argument d'autorité selon lequel la leçon *Arcadio* se trouve aussi dans l'édition de la *Patrologia Latina*, il est sans valeur, lorsque l'on sait que l'édition de la *Patrologia* est fondée justement sur celle de Sirmond (voir note 25 et l'introduction de Chevalier).

65 La remarque est citée dans Peiper VI n. 5.

66 Sens donné dans *ThIL* X,1,675,46–51 [v. Kamptz 1990]: *de socero uel patre sponsae*: d'après les références, cet emploi est fréquent dans la poésie épique depuis Virgile.

il se consacre à la littérature. Dès 468, il retrouve les intrigues de la vie politique; il est alors en particulier témoin de l'exil du sénateur auvergnat Arvandus. De telles circonstances l'ont peut-être amené à prendre du recul par rapport à la vie politique puisque, vers 470, il est élu évêque de Clermont<sup>67</sup>.

En tant qu'évêque aussi, il a beaucoup souffert, comme le souligne l'expression *quantum clericus perpeti possit*. En effet, évêque catholique, il organise tout d'abord la défense de sa cité face aux ambitions du roi arien Euric. En 475, sans doute à la suite d'un marchandage entre Rome et Euric, Clermont passe en mains wisigothiques et Sidoine, banni, est emprisonné près de Carcassonne. Réhabilité en 476, il meurt vers 486, encore victime d'intrigues fomentées par ses propres collaborateurs<sup>68</sup>.

#### 4. Conclusion

Il n'est donc aucunement nécessaire de supposer l'existence d'un Arcadius qui serait le beau-père d'Apollinaris pour expliquer le contenu de la lettre 51. On ne peut raisonnablement déduire son existence que d'éléments extérieurs à la correspondance entre Avit et Apollinaris, comme par exemple, le fait que, pour se conformer à une habitude bien attestée dans l'aristocratie gallo-romaine<sup>69</sup>, Apollinaris a donné à son fils le nom du grand-père maternel de ce dernier.

En l'état, l'étude détaillée du contenu des lettres 51 et 52 montre de façon incontestable que les seules personnes auxquelles Avit fait référence sont, dans l'ordre chronologique, Sidoine Apollinaire, son fils Apollinaris et le fils de ce dernier Arcadius. En outre, si on admet, en se fondant sur la fin du poème 6, que Sidoine est bien l'oncle maternel d'Avit, l'insistance sur les liens de parenté entre les deux familles que se plaît à relever Avit tout au long de sa correspondance avec Apollinaris est dès lors expliquée, et l'hypothèse selon laquelle Avit est le parrain d'Arcadius s'en trouve confortée.

Correspondance:

Dr Nicole Hecquet-Noti  
Rte de St-Loup 3  
CH-1290 Versoix  
Nicole.Hecquet@lettres.unige.ch

67 Cf. A. Loyen, *Sidoine Apollinaire*, t. 1 (Paris 1960) X-XXIX et Stoheker (cité n. 2) Nr 358. Sur les difficultés rencontrées par l'aristocratie gallo-romaine face aux nouveaux pouvoirs, voir R. W. Mathisen, *Roman aristocrats in barbarian Gaul: strategies for survival in an age of transition* (Austin 1993).

68 Sur tous les détails, outre les références citées à la note précédente, voir A. Loyen, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule* (Paris 1943) 38sq. Sidoine lui-même fait allusion à ses déboires dans plusieurs de ses lettres (par ex. *Epist. 5,9.14; 7,1*).

69 Voir supra note 18.